Les nouveaux rythmes scolaires & périscolaires

Service enfance et jeunesse

Mairie de Melgven

MELGVEN

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf

Édito

La municipalité de Melgven a décidé de mettre en place la réforme des rythmes scolaires dans les écoles de notre commune dès la rentrée 2014.
Nous avons pris cette décision dans le cadre d'une large concertation, dans l'objectif de contribuer à l'amélioration de la réussite scolaire et dans l'intérêt des enfants de Melgven. Ainsi, les heures ajoutées en enseignement le mercredi matin seront déduites des fins de journées, ce qui laissera ainsi un temps disponible pendant lequel les enfants (si vous les inscrivez) seront sous la responsabilité des services municipaux et pourront bénéficier d'activités diverses, structurées ou de simple détente. Nous souhaitons que ces temps d'activités périscolaires « TAP », constituent réellement un moment de détente, de repos, mais aussi d'ouverture à des thèmes, des pratiques, des domaines d'activités à caractère sportif, culturel, ludique ou artistique, auxquels tous les enfants n'auraient pas forcément accès au cours de leur scolarité. Nous tenons à ce que ces activités soient organisées et encadrées avec professionnalisme, tout en en limitant l'impact financier. Vous trouverez tous les détails de ce nouveau dispositif communal dans la présente plaquette. Afin de pouvoir organiser au mieux la rentrée scolaire 2014-2015, nous vous remercions par avance de bien vouloir en prendre connaissance attentivement, afin d'inscrire votre enfant, si vous le souhaitez, dès cette rentrée.

Michelle Helwig, Maire de Melgven

Objectifs

- L'enfant prend du plaisir en participant à des activités
- L'enfant se construit progressivement,
- L'enfant devient citoyen
- L'enfant est au cœur d'une démarche d'éducation partagée

L'école élémentaire du BOURG

- A chaque période (cycle) sera proposé le choix entre quatre thématiques fixes (multimédia, sport, bricolage et Bulle) plus une thématique complémentaire, proposée suivant les saisons ou les périodes de l'année (expression et découverte) ; chaque thème sera encadré par 2 animateurs et un espace spécifique sera dédié à chacune des thématiques.

L'école primaire de CADOL

- A chaque période sera proposé le choix entre trois thématiques fixes (multimédia, sport, Bulle) plus une thématique complémentaire, proposée suivant les saisons ou les périodes de l'année (Expression, découverte ou bricolage) ; chaque thème sera encadré par 2 animateurs et un espace spécifique sera dédié à chacune des thématiques.

L'encadrement

- Pour mener à bien ce projet, proposer des ateliers et un service de qualité, nous disposerons de 9 animateurs municipaux pour l'école du Bourg et de 6 animateurs pour l'école de CADOL.

En complément, nous sollicitons l'ensemble des forces vives associatives, bénévoles… du territoire melgvinois et Concarneau Agglomération (CCA). Toutes les compétences, savoir-faire peuvent se révéler utiles et essentiels dans l'intérêt des enfants.

Ce qui change ou pas à la rentrée !

À l'école maternelle du Bourg

Quels seront les changements de la rentrée ?

- L'école commencera tous les matins à 8h45
- La pause méridienne durera 2h (12h à14h)
- L'enseignement finira à 16h (lundi, mardi, jeudi et vendredi)
- Une micro garderie sera proposée de 16h à 16h30. (gratuit)
- L'accueil du soir (garderie) débutera dès 16h30 et sera sur inscription

Le mercredi :

- Les enfants auront école le mercredi matin
- L'école finira à 11h45
- Une micro garderie sera proposée de 11h45 à 12h30 (gratuit)

Ce qui ne changera pas à la rentrée ?

- La garderie du matin débutera à 7h
- Les temps de siestes et temps calmes seront maintenus
- Il n'y aura pas de TAP pour les maternelles

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Accueil périscolaire de 7h00 à 8h35 *(payant)*				
Temps d'accueil par les enseignants de 8h35 à 8h45				
Matin Horaires de classe : 8h45 à 12h		Horaires de classe 8h45 à 11h45	Matin Horaires de classe : 8h45 à 12h	
Pause méridienne de 12h à 13h50			Pause méridienne de 12h à 13h50	
Temps d'accueil par les enseignants de 13h50 à 14h			Temps d'accueil par les enseignants de 13h50 à 14h	
Après-midi Horaires de classe : de 14h à 16h			Après-midi Horaires de classe : de 14h à 16h	
Micro-garderie de 16h à 16h30			Micro-garderie de 16h à 16h30	
Accueil périscolaire de 16h30 à 19h *(payant)*			Accueil périscolaire de 16h30 à 19h *(payant)*	

JOURNÉE DU MERCREDI
Accueil périscolaire de 7h00 à 8h35 *(payant)*
Temps d'accueil par les enseignants de 8h35 à 8h45
Horaires de classe 8h45 à 11h45

L'enfant est récupéré par sa famille
ou
Un dispositif de garde est proposé jusqu'à 12h30 dans l'école. *(non payant)*

OU

L'enfant est conduit par un animateurs à l'accueil de loisirs de Melgven, où il déjeunera et passera l'après-midi. *(suivant tarifs habituels)*

Ce qui change ou pas à la rentrée !

À l'école élémentaire du Bourg

Quels seront les changements de la rentrée ?

- L'école commencera tous les matins à 8h45
- L'enseignement finira à 15h15 ou à 16h
- Les jours de fin de classe à 16h, une micro garderie sera proposée de 16h à 16h30 (gratuit)
- Les TAP seront organisés de 15h15 à 16h30
- L'accueil du soir (garderie) débutera dès 16h30 et sera sur inscription

Le mercredi :

- Les enfants auront école le mercredi matin
- L'école finira à 12h15
- Une micro garderie sera proposée de 12h15 à 12h30 (gratuit)

Ce qui ne changera pas à la rentrée ?

- La garderie du matin débutera à 7h

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Accueil périscolaire de 7h00 à 8h35 *(payant)*				
Temps d'accueil par les enseignants de 8h35 à 8h45				
Matin Horaires de classe : 8h45 à 12h		Horaires de classe 8h45 à 12h15	Matin Horaires de classe : 8h45 à 12h	
Pause méridienne de 12h à 13h35			Pause méridienne de 12h à 13h35	
Temps d'accueil par les enseignants de 13h35 à 13h45			Temps d'accueil par les enseignants de 13h35 à 13h45	
Après-midi Horaires de classe 13h45 à 15h15	Après-midi Horaires de classe 13h45 à 16h		Après-midi Horaires de classe 13h45 à 15h15	Après-midi Horaires de classe 13h45 à 16h
Temps d'activités périscolaires 15h15 à 16h30	Micro-garderie 16h à 16h30		Temps d'activités périscolaires 15h15 à 16h30	Micro-garderie 16h à 16h30
Accueil périscolaire de 16h30 à 19h *(payant)*			Accueil périscolaire de 16h30 à 19h *(payant)*	

JOURNÉE DU MERCREDI
Accueil périscolaire de 7h00 à 8h35 *(payant)*
Temps d'accueil par les enseignants de 8h35 à 8h45
Horaires de classe 8h45 à 12h15

L'enfant est récupéré par sa famille
ou
Un dispositif de garde est proposé jusqu'à 12h30 dans l'école. *(non payant)*

OU

L'enfant est conduit par un animateurs à l'accueil de loisirs de Melgven, où il déjeunera et passera l'après-midi. *(suivant tarifs habituels)*

Ce qui change ou pas à la rentrée !

À l'école de Cadol (classes maternelle et primaires)

Quels seront les changements de la rentrée ?

- L'école commencera tous les matins à 8h45
- L'enseignement finira à 15h15 ou à 16h
- Les jours de fin de classe à 16h, une micro garderie sera proposée de 16h à 16h30. (Gratuit)
- Les TAP seront organisés de 15h15 à 16h30 (pour maternelle et primaires)
- L'accueil du soir (garderie) débutera dès 16h30 et sera sur inscription

Le mercredi :

- Les enfants auront école le mercredi matin.
- L'école finira à 12h15
- Une micro garderie sera proposée de 12h15 à 12h30. (gratuit)
- Les enfants qui fréquentent l'ALSH y seront conduits en minibus par un animateur. (Transport gratuit)

Ce qui ne changera pas à la rentrée ?

- La garderie du matin débutera toujours à 7h
- Les temps de siestes et temps calmes seront maintenus pour les maternelles

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Accueil périscolaire de 7h00 à 8h35 *(payant)*				
Temps d'accueil par les enseignants de 8h35 à 8h45				
Matin Horaires de classe : 8h45 à 12h		Horaires de classe 8h45 à 12h15	Matin Horaires de classe : 8h45 à 12h	
Pause méridienne de 12h à 13h35			Pause méridienne de 12h à 13h35	
Temps d'accueil par les enseignants de 13h35 à 13h45			Temps d'accueil par les enseignants de 13h35 à 13h45	
Après-midi Horaires de classe 13h45 à 16h	Après-midi Horaires de classe 13h45à 15h15		Après-midi Horaires de classe 13h45 à 16h	Après-midi Horaires de classe 13h45à 15h15
Micro-garderie 16h à 16h30	Temps d'activités périscolaires 15h15 à 16h30		Micro-garderie 16h à 16h30	Temps d'activités périscolaires 15h15 à 16h30
Accueil périscolaire de 16h30 à 19h *(payant)*			Accueil périscolaire de 16h30 à 19h *(payant)*	

JOURNÉE DU MERCREDI
Accueil périscolaire de 7h00 à 8h35 *(payant)*
Temps d'accueil par les enseignants de 8h35 à 8h45
Horaires de classe 8h45 à 12h15

L'enfant est récupéré par sa famille
ou
Un dispositif de garde est proposé jusqu'à 12h30 dans l'école. *(non payant)*

OU

L'enfant est conduit par un animateurs à l'accueil de loisirs de Melgven, où il déjeunera et passera l'après-midi. *(suivant tarifs habituels)*

Les TAP mode d'emploi

Temps d'Activités Périscolaires

- Le service ***est gratuit.***
- Le service ***TAP n'est pas obligatoire***. Mais sur inscription.
- Une famille qui n'inscrit pas son enfant à un cycle de TAP devra le récupérer dès la fin de l'enseignement soit 15h15.
- L'inscription au service TAP est obligatoire pour un cycle complet. (7 semaines environ)
- C'est ***l'enfant qui choisit*** et s'inscrit au contenu (thèmes) des TAP.
- Un document d'inscription est fourni aux familles en tout début d'année scolaire pour le 1er cycle et en fin de chaque cycle pour les suivants.
- Le document est à retourner avant chaque vacance scolaire (pour que le service enfance puisse préparer les groupes et les ateliers pendant les vacances).
- Le document est un engagement entre l'enfant, ses parents et la mairie de Melgven.
- Le service fonctionne de 15h15 à 16h30.
- En cas de problème de récupération d'un enfant à 15h15, les parents devront alerter le responsable des TAP dans les plus brefs délais, l'enfant sera pris en charge et intègrera le thème d'activité « Bulle ».

La quinzaine de découverte

Les deux premières semaines de septembre (rentrée scolaire) seront l'occasion de présenter aux enfants les thèmes et les propositions d'activités. Les enfants testeront l'ensemble des ateliers par groupe classe. En fin de quinzaine, les enfants s'inscriront individuellement aux activités de leur choix.

Les cycles

- Les enfants s'inscrivent sur un cycle complet, cela permet à l'encadrant d'évoluer avec un groupe fixe d'enfants sur une période donnée et ainsi d'atteindre les objectifs pédagogiques définis.
- Le cycle est une période de 7 semaines en moyenne (période de vacances à vacances).
- L'année scolaire est composée de 5 cycles.

Les parcours éducatifs

Ils sont définis suivant 6 thèmes et variables suivant les écoles, le nom des thèmes est amené à évoluer, nous réfléchissons avec les enfants à une appellation plus « fun »

- Multimédia (informatique, vidéo, photo, journal…)
- Sport (parcours sportifs, équipe, sports du monde)
- Bricolage (art, création, bois, décoration)
- Bulle (détente, jeux divers, lecture, babyfoot)
- Découverte (sciences, jardinage, environnement)
- Expression (théâtre, cirque, chorale, danse…)

Les temps d'activités périscolaires (TAP) c'est quoi ?

Le TAP est un nouveau service municipal, non payant, non obligatoire et ouvert à tous les enfants inscrits dans les écoles de Melgven. Son fonctionnement est identique de l'ALSH du mercredi. Il est déclaré auprès de la direction départementale de la cohésion sociale. Il est soumis à des normes d'encadrement, aux lois en vigueur.

La micro-garderie c'est quoi ?

Les enfants qui ne peuvent être récupérés dès la sortie des classes de 16h par leurs parents seront pris en charge par le personnel municipal lors d'une micro garderie (16h à 16h30). Ce service est gratuit.

Comment les enfants s'inscriront aux thématiques ?

- Les enfants s'inscriront à 2 thèmes par cycle, parmi ceux proposés
- Les enfants s'inscriront lors de la pause méridienne, par niveau (CP, CE1…)
- Les inscriptions se feront suivant un roulement qui changera à chaque nouveau cycle.

Contacts

Pour toutes informations ou renseignements complémentaires, merci de contacter le service enfance et jeunesse
Coordonnées : Service enfance et jeunesse - Mairie de Melgven
4 place de l'église - 29140 Melgven - 02 98 97 92 46
periscolaire@melgven.fr